



A l'attention du visiteur

Vous venez rendre visite à un proche dans un contexte d'épidémie Covid-19. Cela implique le respect du règlement suivant :

Avant la visite :

- Information délivrée sur les règles d'organisation mises en place par la clinique et sur le déroulement de la visite.
- Envoie du pass sanitaire valide au secrétariat administratif en amont
- Report de la visite en cas d'apparition de signes infectieux (fièvre, signes respiratoires, ORL aigus ou digestifs).

Lors de la visite :

- Stationnement du véhicule du visiteur à l'extérieur de la clinique
- Port du masque obligatoire à l'intérieur de l'établissement
- Pass sanitaire en vigueur exigé
- Respect des horaires : du lundi au dimanche entre 14h et 16h30.
- Respect de la durée de visite : 30min maximum ;
- Respect du nombre de visiteurs autorisés : maximum 2 par patient
- Visite interdite au mineur non accompagné ;
- Renseignement des coordonnées du visiteur sur le registre dédié ;
- Respect du circuit sécurisé de la visite (espace balisé aux alentours du bus ou en intérieur dans la salle dédiée: 5 patients maximum visités sur le même créneau horaire) ;
- Respect des règles d'hygiène et de distanciation sociale;
- Visite en chambre si le patient est dans l'impossibilité de se déplacer (tablier en cas de visite en chambre, un visiteur maximum);
- Maintien d'une distance d'au moins 2 m avec le patient visité (pas d'embrassade ni de contact rapproché).